

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : SYNDICAT
MIXTE BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20003501200018

POSTE COMPTABLE : SGC CLERMONT METROPOLE ET AMENDES

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Envoyé en préfecture le 31/03/2025

Reçu en préfecture le 31/03/2025

Publié le



ID : 063-200035012-20250331-GESLS2025_006B-BF

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

IV - Annexes

~~A - Présentation croisée~~

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	42
A1.01 - Opérations non ventilables	45
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	46
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	49
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	50
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	52
A2.01 - Opérations non ventilables	54
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	55
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	58
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	59
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	61
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	62
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	66
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	67
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	68

SYNDICAT MIXTE BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BP - 2025

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	71
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	72
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	73
B3.1 - Etat des provisions constituées	75
B3.2 - Etalement des provisions	76
B4 - Etat des charges transférées	77
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	78
B6 - Prêts	79
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	80
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	80
B7.3 - Etat des emprunts garantis	82
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	83
B7.8 - Autres engagements donnés	84
B7.9 - Autres engagements reçus	85
B8 - Subventions versées	86
B9 - Etat du personnel	88
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	89
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	90
B11.2 - Liste des établissements publics créés	91
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	92
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	93
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	94
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	96

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

SYNDICAT MIXTE BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BP - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	374929

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	54321.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	6.96
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	6.96
3	Dépenses d'équipement brut / population	3.14
4	Encours de dette / population (2) (3)	0.85
5	DGF / population	0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	24.96
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	95.89
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	45.05
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	12.16
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	8.58

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des Informations N-2 (transmis par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 26 de la loi n° 2020-835 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévus aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

SYNDICAT MIXTE BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BP - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

<p>I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ; - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ; - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ; - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres. <p>La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :</p> <p>II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».</p> <p>III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement : 1.00 % - Investissement : 1.00% <p>IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.</p> <p>V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).</p> <p>VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.</p> <p>VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).</p>

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

SYNDICAT MIXTE BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BP - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00 (3)	0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00 (4)	0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 194 755,67	III + IV 0,00	B1 -194 755,67	
Investissement	I 194 755,67	III 0,00	B2 -194 755,67	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00	

	RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
TOTAL	A1 + B1	-194 755,67
Investissement	A2 + B2	-194 755,67
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES****C2****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 194 755,67
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	7 067,55
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	187 688,12
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES****C3****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régle)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

SYNDICAT MIXTE BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BP - 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	5 260 903,16	3 537 018,91
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	194 755,67	0,00
		(si solde négatif)	(si solde positif)
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	0,00	1 918 639,92
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	5 455 658,83	5 455 658,83
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	4 722 171,91	2 696 720,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
		(si déficit)	(si excédent)
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	2 025 451,91
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	4 722 171,91	4 722 171,91
		DEPENSES	RECETTES
	TOTAL DU BUDGET (4)	10 177 830,74	10 177 830,74

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.



SYNDICAT MIXTE BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BP - 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1	
AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulés si elles n'ont pas été engagées.



SYNDICAT MIXTE BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BP - 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AE VOTEES			B2
AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)			
Numéro	Libellé	Chapitre(s)	Montant
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT****C1****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	52 200,00	0,00	102 650,00	102 650,00	102 650,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	69 600,00	7 067,55	85 130,00	85 130,00	92 197,55
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	4 585 457,42	187 688,12	4 787 753,16	4 787 753,16	4 975 441,28
Total des dépenses d'équipement		4 707 257,42	194 755,67	4 975 533,16	4 975 533,16	5 170 288,83
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	132 950,00	0,00	198 790,00	198 790,00	198 790,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		132 950,00	0,00	198 790,00	198 790,00	198 790,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 840 207,42	194 755,67	5 174 323,16	5 174 323,16	5 369 078,83

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	86 580,00		86 580,00	86 580,00	86 580,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		86 580,00		86 580,00	86 580,00	86 580,00

TOTAL	4 926 787,42	194 755,67	5 260 903,16	5 260 903,16	5 455 658,83
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 455 658,83
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	16 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	190 000,00	0,00	195 000,00	195 000,00	195 000,00
Total des recettes financières		206 000,00	0,00	1 201 000,00	1 201 000,00	1 201 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		206 000,00	0,00	1 201 000,00	1 201 000,00	1 201 000,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	2 594 183,57		2 104 218,91	2 104 218,91	2 104 218,91
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	148 980,00		231 800,00	231 800,00	231 800,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 743 163,57		2 336 018,91	2 336 018,91	2 336 018,91

TOTAL	2 949 163,57	0,00	3 537 018,91	3 537 018,91	3 537 018,91
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 918 639,92
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 455 658,83
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

2 249 438,91

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

Envoyé en préfecture le 31/03/2025

Reçu en préfecture le 31/03/2025

Publié le



ID : 063-200035012-20250331-GESLS2025_006B-BF

SYNDICAT MIXTE BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BP - 2025

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	2 058 750,00	0,00	1 751 560,00	1 751 560,00	1 751 560,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	629 435,00	0,00	595 543,00	595 543,00	595 543,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	9 200,00	0,00	10 642,00	10 642,00	10 642,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 697 385,00	0,00	2 357 745,00	2 357 745,00	2 357 745,00
66	Charges financières	15 800,00	0,00	9 408,00	9 408,00	9 408,00
67	Charges spécifiques (3)	20 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00	19 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 733 185,00	0,00	2 386 153,00	2 386 153,00	2 386 153,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	2 594 183,57		2 104 218,91	2 104 218,91	2 104 218,91
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	148 980,00		231 800,00	231 800,00	231 800,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 743 163,57		2 336 018,91	2 336 018,91	2 336 018,91

TOTAL	5 476 348,57	0,00	4 722 171,91	4 722 171,91	4 722 171,91
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 722 171,91
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	1 400,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 000,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	506 670,00	0,00	506 670,00	506 670,00	506 670,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	2 481 620,00	0,00	2 056 470,00	2 056 470,00	2 056 470,00
Total des recettes de gestion courante		2 993 690,00	0,00	2 566 140,00	2 566 140,00	2 566 140,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	4 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		39 000,00	39 000,00	39 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 997 690,00	0,00	2 610 140,00	2 610 140,00	2 610 140,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	86 580,00		86 580,00	86 580,00	86 580,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		86 580,00		86 580,00	86 580,00	86 580,00

TOTAL	3 084 270,00	0,00	2 696 720,00	2 696 720,00	2 696 720,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 025 451,91
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 722 171,91
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 249 438,91
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – DEPENSES****D1****DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	86 580,00	86 580,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	198 790,00	0,00	198 790,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	102 650,00	0,00	102 650,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	92 197,55	0,00	92 197,55
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	4 975 441,28	0,00	4 975 441,28
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		5 369 078,83	86 580,00	5 455 658,83

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**5 455 658,83****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 751 560,00		1 751 560,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	595 543,00		595 543,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	10 642,00	0,00	10 642,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	9 408,00	0,00	9 408,00
67	Charges spécifiques (9)	19 000,00	0,00	19 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	231 800,00	231 800,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 104 218,91	2 104 218,91
Dépenses de fonctionnement – Total		2 386 153,00	2 336 018,91	4 722 171,91

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**4 722 171,91**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

Envoyé en préfecture le 31/03/2025

Reçu en préfecture le 31/03/2025

Publié le



ID : 063-200035012-20250331-GESLS2025_006B-BF

SYNDICAT MIXTE BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BP - 2025

- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – RECETTES****D2****RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
16	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	6 000,00	0,00	6 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		231 800,00	231 800,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		2 104 218,91	2 104 218,91
024	Produits des cessions d'immobilisations	195 000,00		195 000,00
Recettes d'investissement – Total		201 000,00	2 336 018,91	2 537 018,91

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**1 918 639,92**

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT**1 000 000,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**5 455 658,83****RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	1 500,00		1 500,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 500,00		1 500,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	506 670,00		506 670,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	2 056 470,00	0,00	2 056 470,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	5 000,00	86 580,00	91 580,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	39 000,00	0,00	39 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 610 140,00	86 580,00	2 696 720,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations	TOTAL
			+
			2 025 451,91
			=
			4 722 171,91

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

SYNDICAT MIXTE BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BP - 2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	4 926 787,42	194 755,67	0,00	5 260 903,16	5 260 903,16	0,00	5 260 903,16	5 455 658,83
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	52 200,00	0,00	0,00	102 650,00	102 650,00	0,00	102 650,00	102 650,00
204 Subventions d'équipement versées (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	69 600,00	7 067,65	0,00	85 130,00	85 130,00	0,00	85 130,00	92 197,65
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	4 585 457,42	187 688,12	0,00	4 787 753,16	4 787 753,16	0,00	4 787 753,16	4 975 441,28
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	4 707 257,42	194 755,67	0,00	4 975 533,16	4 975 533,16	0,00	4 975 533,16	5 170 288,83
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	132 950,00	0,00		198 790,00	198 790,00		198 790,00	198 790,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, règle)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	132 950,00	0,00	0,00	198 790,00	198 790,00	0,00	198 790,00	198 790,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	4 840 207,42	194 755,67	0,00	5 174 323,16	5 174 323,16	0,00	5 174 323,16	5 369 078,83
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	86 580,00			86 580,00	86 580,00		86 580,00	86 580,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	86 580,00			86 580,00	86 580,00		86 580,00	86 580,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8) 0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées 5 455 658,83

SYNDICAT MIXTE BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BP - 2025

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B6 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

SYNDICAT MIXTE BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BP - 2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 949 163,57	0,00	2 537 018,91	2 537 018,91	2 537 018,91
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	16 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	190 000,00	0,00	185 000,00	195 000,00	195 000,00
Total des recettes financières		206 000,00	0,00	201 000,00	201 000,00	201 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		206 000,00	0,00	201 000,00	201 000,00	201 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 594 183,57		2 104 218,91	2 104 218,91	2 104 218,91
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	148 980,00		231 800,00	231 800,00	231 800,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 743 163,57		2 336 018,91	2 336 018,91	2 336 018,91

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7) 1 918 639,92

Affectation au compte 1068 (8) 1 000 000,00

SYNDICAT MIXTE BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BP - 2025

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) II = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					5 455 658,83

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

SYNDICAT MIXTE BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BP - 2025

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1
Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour Information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	4 926 787,42	194 755,67	0,00	5 260 903,16	5 260 903,16	0,00	5 260 903,16	5 455 658,83
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	52 200,00	0,00	0,00	102 650,00	102 650,00	0,00	102 650,00
2031	Frais d'études	50 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00
2033	Frais d'insertion	1 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00
2051	Concessions, droits similaires	1 200,00	0,00		1 150,00	1 150,00	0,00	1 150,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	69 600,00	7 067,55	0,00	85 130,00	85 130,00	0,00	92 197,55
21351	Bâtiments publics	62 100,00	0,00		29 000,00	29 000,00	0,00	29 000,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	5 302,05		43 680,00	43 680,00	0,00	48 982,05
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel Informatique	2 000,00	238,00		8 650,00	8 650,00	0,00	8 888,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	1 527,50		800,00	800,00	0,00	2 327,50
2185	Matériel de téléphonie	2 500,00	0,00		2 350,00	2 350,00	0,00	2 350,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 000,00	0,00		650,00	650,00	0,00	650,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	4 585 457,42	187 688,12	0,00	4 787 753,16	4 787 753,16	0,00	4 975 441,28
2313	Constructions	4 220 457,42	2 086,80		4 501 423,16	4 501 423,16	0,00	4 503 509,96
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	365 000,00	185 601,32		286 330,00	286 330,00	0,00	471 931,32
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	4 707 257,42	194 755,67	0,00	4 975 533,16	4 975 533,16	0,00	4 975 533,16	5 170 288,83
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

SYNDICAT MIXTE BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BP - 2025

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			III = I + II
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	132 950,00	0,00		198 790,00	198 790,00		198 790,00	198 790,00
1641	Emprunts en euros	111 950,00	0,00		116 790,00	116 790,00		116 790,00	116 790,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	21 000,00	0,00		82 000,00	82 000,00		82 000,00	82 000,00
18	Opie de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		132 950,00	0,00	0,00	198 790,00	198 790,00	0,00	198 790,00	198 790,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		4 840 207,42	194 755,67	0,00	5 174 323,16	5 174 323,16	0,00	5 174 323,16	5 369 078,83
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	86 580,00			86 580,00	86 580,00		86 580,00	86 580,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	86 580,00			86 580,00	86 580,00		86 580,00	86 580,00
13911	Subv. transf. Etat et etabl. nationaux	6 580,00			6 580,00	6 580,00		6 580,00	6 580,00
13912	Subv. transf. Régions	22 400,00			22 400,00	22 400,00		22 400,00	22 400,00
13913	Subv. transf. Départements	16 100,00			16 100,00	16 100,00		16 100,00	16 100,00
139172	Subv. transf. FEDER	41 500,00			41 500,00	41 500,00		41 500,00	41 500,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		86 580,00			86 580,00	86 580,00		86 580,00	86 580,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

Envoyé en préfecture le 31/03/2025

Reçu en préfecture le 31/03/2025

Publié le



ID : 063-200035012-20250331-GESLS2025_006B-BF

SYNDICAT MIXTE BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BP - 2025

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.1****Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

SYNDICAT MIXTE BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BP - 2025

III - VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE						A3
Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 949 163,57	0,00	2 537 018,91	2 537 018,91	2 537 018,91
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	16 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	16 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	195 000,00	0,00	195 000,00	195 000,00	195 000,00
Total des recettes financières		206 000,00	0,00	201 000,00	201 000,00	201 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		206 000,00	0,00	201 000,00	201 000,00	201 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 594 163,57		2 104 218,91	2 104 218,91	2 104 218,91
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	148 980,00		231 800,00	231 800,00	231 800,00
28031	Frais d'études	740,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	4 850,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00		300,00	300,00	300,00
281351	Bâtiments publics	7 450,00		61 000,00	61 000,00	61 000,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	740,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
2817311	Bâtiments administratifs (m. à dispo)	0,00		112 000,00	112 000,00	112 000,00
2817318	Autres bâtiments publics (m. à dispo)	91 300,00		0,00	0,00	0,00
2817321	Immeubles de rapport (mise à dispo)	28 550,00		29 000,00	29 000,00	29 000,00

SYNDICAT MIXTE BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BP - 2025

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
281735	Installations générales (m. à dispo)	0,00		4 500,00	4 500,00	4 500,00
28181	Installations générales, aménagt divers	11 350,00		12 000,00	12 000,00	12 000,00
281838	Autre matériel informatique	2 400,00		3 500,00	3 500,00	3 500,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
28185	Matériel de téléphonie	0,00		500,00	500,00	500,00
28188	Autres immo. corporelles	600,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 743 163,57		2 336 018,91	2 336 018,91	2 336 018,91

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-BIS pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 28, 38, 48 et 69 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

SYNDICAT MIXTE BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BP - 2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		6 476 348,57	0,00	0,00	4 722 171,91	4 722 171,91	0,00	4 722 171,91	4 722 171,91
011	Charges à caractère général (3)	2 058 750,00	0,00	0,00	1 751 560,00	1 751 560,00	0,00	1 751 560,00	1 751 560,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	629 435,00	0,00		595 543,00	595 543,00		595 543,00	595 543,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	9 200,00	0,00	0,00	10 642,00	10 642,00	0,00	10 642,00	10 642,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 697 385,00	0,00	0,00	2 357 745,00	2 357 745,00	0,00	2 357 745,00	2 357 745,00
66	Charges financières	15 800,00	0,00		9 408,00	9 408,00		9 408,00	9 408,00
67	Charges spécifiques (3)	20 000,00	0,00		19 000,00	19 000,00		19 000,00	19 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		35 800,00	0,00	0,00	28 408,00	28 408,00		28 408,00	28 408,00
Total des dépenses réelles		2 733 185,00	0,00	0,00	2 386 153,00	2 386 153,00	0,00	2 386 153,00	2 386 153,00
023	Virement à la section d'investissement	2 594 183,57			2 104 218,91	2 104 218,91		2 104 218,91	2 104 218,91
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	148 980,00			231 800,00	231 800,00		231 800,00	231 800,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 743 163,57			2 336 018,91	2 336 018,91		2 336 018,91	2 336 018,91

D002 Résultat reporté ou anticipé (5) **0,00**

Total des dépenses de fonctionnement cumulées 4 722 171,91

SYNDICAT MIXTE BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BP - 2025

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

SYNDICAT MIXTE BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BP - 2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 084 270,00	0,00	2 696 720,00	2 696 720,00	2 696 720,00
013	Atténuations de charges (2)	1 400,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 000,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	506 670,00	0,00	506 670,00	506 670,00	506 670,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	2 481 620,00	0,00	2 056 470,00	2 056 470,00	2 056 470,00
Total des recettes de gestion des services		2 993 690,00	0,00	2 566 140,00	2 566 140,00	2 566 140,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	4 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	39 000,00	39 000,00	39 000,00
Total des recettes financières		4 000,00	0,00	44 000,00	44 000,00	44 000,00
Total des recettes réelles		2 997 690,00	0,00	2 610 140,00	2 610 140,00	2 610 140,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	86 580,00	0,00	86 580,00	86 580,00	86 580,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		86 580,00	0,00	86 580,00	86 580,00	86 580,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7) 2 025 451,91

Total des recettes de fonctionnement cumulées 4 722 171,91

(1) Voir état I-9 pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DJ 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

SYNDICAT MIXTE BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BP - 2025

III - VOTE DU BUDGET									III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE									B1
Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour Information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 476 348,57	0,00	0,00	4 722 171,91	4 722 171,91	0,00	4 722 171,91	4 722 171,91
011	Charges à caractère général (4)	2 058 750,00	0,00	0,00	1 751 560,00	1 751 560,00	0,00	1 751 560,00	1 751 560,00
60811	Eau et assainissement	27 000,00	0,00		27 000,00	27 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00
60812	Energie - Electricité	1 140 000,00	0,00		800 000,00	800 000,00	0,00	800 000,00	800 000,00
60822	Carburants	650,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
60823	Alimentation	300,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
60831	Fournitures d'entretien	1 500,00	0,00		1 250,00	1 250,00	0,00	1 250,00	1 250,00
60832	Fournitures de petit équipement	15 000,00	0,00		16 350,00	16 350,00	0,00	16 350,00	16 350,00
60836	Habillement et vêtements de travail	800,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
6084	Fournitures administratives	1 000,00	0,00		1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00
60861	Médicaments	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6086	Autres matières et fournitures	10 600,00	0,00		11 675,00	11 675,00	0,00	11 675,00	11 675,00
611	Contrats de prestations de services	24 500,00	0,00		14 976,00	14 976,00	0,00	14 976,00	14 976,00
61358	Autres	14 500,00	0,00		21 500,00	21 500,00	0,00	21 500,00	21 500,00
61521	Entretien terrains	39 500,00	0,00		43 500,00	43 500,00	0,00	43 500,00	43 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	84 200,00	0,00		98 920,00	98 920,00	0,00	98 920,00	98 920,00
61551	Entretien matériel roulant	590,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
6156	Maintenance	189 000,00	0,00		178 783,00	178 783,00	0,00	178 783,00	178 783,00
6161	Multirisques	33 810,00	0,00		36 200,00	36 200,00	0,00	36 200,00	36 200,00
6168	Autres primes d'assurance	800,00	0,00		876,00	876,00	0,00	876,00	876,00
6182	Documentation générale et technique	270,00	0,00		270,00	270,00	0,00	270,00	270,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 400,00	0,00		1 400,00	1 400,00	0,00	1 400,00	1 400,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
62268	Autres honoraires, conseils	7 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
6231	Annonces et insertions	3 500,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6233	Foires et expositions	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	5 500,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6238	Divers	1 230,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00

SYNDICAT MIXTE BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6251	Voyages, déplacements et missions	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6262	Frais de télécommunications	13 100,00	0,00		13 100,00	13 100,00	0,00	13 100,00	13 100,00
6281	Concours divers (cotisations)	5 000,00	0,00		4 760,00	4 760,00	0,00	4 760,00	4 760,00
6282	Frais de gardiennage	230 900,00	0,00		230 800,00	230 800,00	0,00	230 800,00	230 800,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	40 000,00	0,00		42 500,00	42 500,00	0,00	42 500,00	42 500,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	0,00		96 000,00	96 000,00	0,00	96 000,00	96 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	91 000,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6288	Autres services extérieurs	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Tâxes foncières	63 000,00	0,00		82 000,00	82 000,00	0,00	82 000,00	82 000,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	0,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	629 435,00	0,00		595 543,00	595 543,00		595 543,00	595 543,00
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	51 700,00	0,00		35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	280,00	0,00		329,00	329,00		329,00	329,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	6 475,00	0,00		6 580,00	6 580,00		6 580,00	6 580,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	25 700,00	0,00		26 878,00	26 878,00		26 878,00	26 878,00
64112	SFT, indemnité de résidence	590,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64113	NBI	0,00	0,00		591,00	591,00		591,00	591,00
64118	Autres indemnités	6 130,00	0,00		6 126,00	6 126,00		6 126,00	6 126,00
64131	Rémunérations	358 250,00	0,00		338 097,00	338 097,00		338 097,00	338 097,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	114 520,00	0,00		109 826,00	109 826,00		109 826,00	109 826,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	31 230,00	0,00		28 964,00	28 964,00		28 964,00	28 964,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	14 600,00	0,00		18 902,00	18 902,00		18 902,00	18 902,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	0,00		1 740,00	1 740,00		1 740,00	1 740,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	620,00	0,00		950,00	950,00		950,00	950,00
6488	Autres	18 140,00	0,00		20 560,00	20 560,00		20 560,00	20 560,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SYNDICAT MIXTE BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6588) (4)	9 200,00	0,00	0,00	10 642,00	10 642,00	0,00	10 642,00	10 642,00
65312	Frais de mission et de déplacement	2 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	300,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	700,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
65818	Autres	2 400,00	0,00		3 042,00	3 042,00	0,00	3 042,00	3 042,00
65888	Autres	2 100,00	0,00		1 600,00	1 600,00	0,00	1 600,00	1 600,00
6588	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 697 385,00	0,00	0,00	2 357 745,00	2 357 745,00	0,00	2 357 745,00	2 357 745,00
66	Charges financières	15 800,00	0,00		9 408,00	9 408,00		9 408,00	9 408,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	17 080,00	0,00		12 235,63	12 235,63		12 235,63	12 235,63
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 280,00	0,00		-2 827,63	-2 827,63		-2 827,63	-2 827,63
67	Charges spécifiques (4)	20 000,00	0,00		19 000,00	19 000,00		19 000,00	19 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	20 000,00	0,00		19 000,00	19 000,00		19 000,00	19 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		35 800,00	0,00	0,00	28 408,00	28 408,00		28 408,00	28 408,00
Total des dépenses réelles		2 733 185,00	0,00	0,00	2 386 153,00	2 386 153,00	0,00	2 386 153,00	2 386 153,00
023	Virement à la section d'investissement	2 594 183,57			2 104 218,91	2 104 218,91		2 104 218,91	2 104 218,91
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	148 980,00			231 800,00	231 800,00		231 800,00	231 800,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	148 980,00			231 800,00	231 800,00		231 800,00	231 800,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 743 163,57			2 336 018,91	2 336 018,91		2 336 018,91	2 336 018,91

SYNDICAT MIXTE BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BP - 2025

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	-2 827,63
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-4 164,01
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-2 827,63

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 88 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 076 et 078 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

SYNDICAT MIXTE BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BP - 2025

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2
Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 084 270,00	0,00	2 696 720,00	2 696 720,00	2 696 720,00
013	Atténuations de charges (3)	1 400,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	1 400,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 000,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
708888	Autres	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	4 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	506 670,00	0,00	506 670,00	506 670,00	506 670,00
74768	Participation autres groupements	456 000,00	0,00	456 000,00	456 000,00	456 000,00
747888	Autres	50 670,00	0,00	50 670,00	50 670,00	50 670,00
76	Autres produits de gestion courante (3)	2 481 620,00	0,00	2 056 470,00	2 056 470,00	2 056 470,00
752	Revenus des immeubles	2 475 000,00	0,00	2 049 370,00	2 049 370,00	2 049 370,00
76888	Autres	6 620,00	0,00	7 100,00	7 100,00	7 100,00
Total des recettes de gestion des services		2 993 690,00	0,00	2 586 140,00	2 586 140,00	2 586 140,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	4 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	4 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		39 000,00	39 000,00	39 000,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		39 000,00	39 000,00	39 000,00
Total des recettes réelles		2 997 690,00	0,00	2 610 140,00	2 610 140,00	2 610 140,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	86 580,00		86 580,00	86 580,00	86 580,00
777	Rec... subv inv transférées apte résult	86 580,00		86 580,00	86 580,00	86 580,00
043	Opérations ordre Intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		86 580,00		86 580,00	86 580,00	86 580,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut 0,00

SYNDICAT MIXTE BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BP - 2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5181 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
5193 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5196 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

SYNDICAT MIXTE BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BP - 2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 322 633,08									
1641 Emprunts en euros (total)					1 322 633,08									
001-Biopole	Caisse des Dépôts et Consignations	31/12/2013	01/01/2013	01/01/2014	333 172,78	F	Taux fixe à 4,51%	4,510	4,510	EUR	A	P	O	A-1
005-Biopole	Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin	23/08/2006	25/12/2013	25/03/2014	989 460,32	F	Taux fixe à 4,20%	4,200	4,200	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devise (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locales-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

SYNDICAT MIXTE BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
166 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 322 633,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuel, B : bimestriel, T : trimestriel, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-936 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1596 du code général des impôts

SYNDICAT MIXTE BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BP - 2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Natura (Pour chaque ligne, Indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
							Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		317 278,71					116 786,17	12 228,27	0,00	2 827,63
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		317 278,71					116 786,17	12 228,27	0,00	2 827,63
001-Biopole	N	0,00	A-1	89 633,02	2,00	F	Taux fixe à 4,51%	4,510	28 869,79	4 042,45	0,00	2 746,30
005-Biopole	N	0,00	A-1	227 645,69	2,48	F	Taux fixe à 4,20%	4,200	88 215,38	8 183,82	0,00	81,33
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de fraga sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consenties du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

SYNDICAT MIXTE BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de compte)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		317 278,71					116 788,17	12 226,27	0,00	2 827,83

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 26 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

SYNDICAT MIXTE BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BP - 2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bénéficiaires	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après ouverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
 (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
 (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
 (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement déductible de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
 (8) Montant, index ou formule.
 (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
 (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 65111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
 (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

SYNDICAT MIXTE BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BP - 2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarte d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarte d'indices hors zone euro	(6) Autres Indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadrés (<i>floor</i>)	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	317 278,71	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/03/N après opérations de couverture éventuelles.

SYNDICAT MIXTE BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BP - 2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



SYNDICAT MIXTE BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BP - 2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015977C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

SYNDICAT MIXTE BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BP - 2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuités à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Autres des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Autres des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 689.



SYNDICAT MIXTE BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BP - 2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

SYNDICAT MIXTE BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BP - 2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000.00 €	2024-02-01
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS	B3.1
ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.1 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2025	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
Néant						
Provisions pour dépréciation (2)	0		314 131,21	806 603,13	174 732,81	631 870,32
Néant						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES			314 131,21	806 603,13	174 732,81	631 870,32

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée ;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...) ;

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2025	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
Néant						
Provisions pour dépréciation	Dépréciations des actifs circulants (Sociétés sous le redressement)					

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS SUBVENTIONS VERSÉES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B 8

B1.7 – SUBVENTIONS VERSÉES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention (Prévisionnel 2025)
INVESTISSEMENT				
(NÉANT)				
FONCTIONNEMENT				
65738	Soutien à l'organisation des 20èmes journées scientifiques de l'école doctorale des sciences de la vie.	École doctorale des sciences de la vie, santé, Agronomie et environnement de Clermont (SVSAE)	ÉTABLISSEMENT PUBLIC	300 €
65748	Soutien à l'organisation du festival tous en BD	Tous en BD Limagne Commune ST Beauzire	Association	700 €

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention ;
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention ;
 (3) Objet pour lequel est versé la subvention.

SYNDICAT MIXTE BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE - BP 2025

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2025	B9

FILIERE ADMINISTRATIVE						
Grade	catégorie	effectif budgétaire	Emplois à temps complet	Emplois à temps non complet	emplois pourvus par des non titulaires	emplois vacants
DIRECTEUR GAL 80 A 150.000	A	1	1	0	1	0
ATTACHE TERRITORIAL	A	1	1	0	1	0
ADJOINT ADMINISTRATF TERRITORIAL	C	1	1	0	0	0
ATTACHE TERRITORIAL(85,71%)	A	1	0	1	1	0
Sous-Total		4	3	1	3	0
FILIERE TECHNIQUE						
Grade	catégorie	effectif budgétaire	Emplois à temps complet	Emplois à temps non complet	emplois pourvus par des non titulaires	emplois vacants
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1	0	1	1	0
INGENIEUR	A	1	1	0	1	0
INGENIEUR *						2
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1	1	0	1	0
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CLASSE	C	1	1	0	1	0
Sous-Total		4	3	1	4	2
TOTAL		8	6	2	7	2

* Un ingénieur en congé sans rémunération pour convenances personnelles et un poste DGA à supprimer

IV – ANNEXES	
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	1 918 639,92	1 918 639,92
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-194 755,67	-194 755,67
Solde de la section Investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 723 884,25	1 723 884,25

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	1 000 000,00	1 000 000,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 723 884,25	1 723 884,25
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	2 723 884,25	2 723 884,25

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	203 370,00	203 370,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 531 018,91	2 531 018,91
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 327 648,91	2 327 648,91

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		203 370,00	203 370,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		116 790,00	116 790,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	116 790,00	116 790,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		86 580,00	86 580,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	86 580,00	86 580,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 531 018,91	III 2 531 018,91
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		2 531 018,91	2 531 018,91
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	2 000,00	2 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 000,00	2 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	300,00	300,00
281351	Bâtiments publics	61 000,00	61 000,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	1 500,00	1 500,00
2817311	Bâtiments administratifs (m. à dispo)	112 000,00	112 000,00
2817318	Autres bâtiments publics (m. à dispo)	0,00	0,00
2817321	Immeubles de rapport (mise à dispo)	29 000,00	29 000,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	4 500,00	4 500,00
28181	Installations générales, aménagt divers	12 000,00	12 000,00
281838	Autre matériel informatique	3 500,00	3 500,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 000,00	2 000,00
28185	Matériel de téléphonie	500,00	500,00
28188	Autres immo. corporelles	1 500,00	1 500,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	195 000,00	195 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 104 218,91	2 104 218,91

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.